CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 16 janvier 2007

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT,M. GARRIGUES, Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme WILLIAMS,

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme REVEL),

Membre(s) absent(s) excusé(s): (2) M. GOBILLOT, Mme LE GRAND,

Membre(s) absent(s): (2) Mme BERNARD, Mme TOLLOT,

Date de convocation: 10 Janvier 2007

Délibération n°: 2-2007

Objet : Participation du CCAS au Réseau européen pour l'inclusion et l'action sociale locale - ELISAn

La réflexion sur l'Europe sociale doit passer par des échanges réguliers entre tous les acteurs concernés et parmi eux les élus de l'action sociale locale, afin de garantir l'accès aux droits fondamentaux de nos citoyens et répondre à leurs besoins sociaux dans un souci de proximité.

La volonté du réseau ELISAn est de faire connaître l'action sociale locale, et d'assurer une meilleure prise en compte de la participation des élus de l'action sociale locale dans la mise en oeuvre d'une politique sociale européenne efficace et cohérente.

Les missions du réseau :

- mieux connaître l'action sociale locale en Europe, ses enjeux, ses acteurs,
- assurer une meilleure prise en compte de la contribution des élus locaux de l'action sociale locale dans la mise en oeuvre d'une politique sociale européenne efficace et cohérente, avec la volonté permanente de contribuer à garantir, préserver et améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Des objectifs et des actions :

- favoriser les échanges d'informations et d'expériences en matière de politiques sociales au niveau local,
- encourager les partenariats européens pour répondre ensemble aux appels d'offres et appels à projets de l'Union Européenne,
- aider les différents acteurs partenaires de ces politiques à mieux comprendre les dispositifs d'action dont ils peuvent bénéficier, à tous les niveaux de décision : local, régional, national, européen et international,
- sensibiliser (et à terme influer) sur les décisions prises dans ces domaines au niveau européen, tels que fonds structurels européens, les règlements, les directives, les plans de lutte contre l'exclusion sociale, les programmes spécifiques en matière d'emploi, de formation etc,
- participer aux débats (comme les SSIG services sociaux d'intérêt général...), réagir aux travaux menés par les institutions européennes, faire connaître la réalité des services communaux de l'action sociale, etc.

Des propositions de thèmes de travail à développer au sein du réseau :

- · enfance / famille,
- gens du voyage,
- · insertion par l'économique
- · inclusion sociale,
- · personnes âgées / handicapées,
- · politique sociale liée au logement,
- · problèmes urbains,
- · réfugiés et droit d'asile,
- santé.

Lors du Congrès de l'UNCCAS le 24 octobre 2006 à Metz, sous le haut patronage du Comité des Régions de l'Union Européenne, le réseau ELISAn a été officiellement lancé.

Le Conseil d'Administration :

- décide de soutenir cette initiative par la validation du protocole de coopération joint au présent rapport,
- autorise Madame la Vice-Présidente du CCAS à signer tout document nécessaire à l'adhésion du CCAS de Dijon au réseau ELISAn et de lui déléguer la représentation au sein de ce réseau.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

DE

DIJON

Destinataires:

Préfecture : 1 Registre : 1 DG : 1

DAGL: 1

Receveur Municipal: 2

Pour le Président et par délégation, La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

> PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

> > 23 JAN. 2007

